

CHINE

La communauté internationale doit s'élever contre la tentative d'assimiler les militants politiques pacifiques à des « terroristes »

Index AI : ASA 17/040/2003

ÉFAI

Vendredi 19 décembre 2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 15 décembre, la Chine a publié une liste de « terroristes » ouïghours se trouvant à l'étranger et a demandé qu'ils soient arrêtés et extradés. « *Il semble que la Chine tente une nouvelle fois de faire barrage aux activités politiques des militants ouïghours résidant hors de son territoire et d'obtenir le soutien de la communauté internationale envers la répression qu'elle mène actuellement dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang* », a déclaré Amnesty International ce vendredi 19 décembre 2003.

Le document officiel publié par le ministère chinois de la Sécurité publique répertoriait quatre groupes ouïghours désignés comme des « organisations terroristes », dont le *World Uighur Youth Congress* (WUYC, Congrès mondial de la jeunesse ouïghoure) et l'*East Turkistan Information Center* (ETIC, Centre d'information sur le Turkestan oriental). Tous deux basés en Allemagne, ces groupes politiques diffusent des informations sur les violences perpétrées à l'encontre des Ouïghours en Chine et prônent l'autodétermination et l'indépendance du Xinjiang.

En outre, 11 personnes étaient recensées en tant que « terroristes » présumés, dont les présidents du WUYC et de l'ETIC. Toutes résident à l'étranger et les autorités chinoises ont demandé aux États qui les accueillent de les interpeller et de les extraditer.

« *Cette dernière manœuvre apparaît comme une nouvelle tentative de réduire au silence les voix des militants ouïghours à l'étranger, en assimilant leurs activités politiques à du "terrorisme"* », a indiqué Amnesty International.

La liste des personnes et organisations recherchées a été publiée dans le cadre d'une nouvelle campagne de répression de 100 jours, qui s'inscrit dans la lutte menée

actuellement par le gouvernement contre les « *activités séparatistes à base ethnique* » dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang. Les autorités ne font toujours pas de distinction entre l'opposition violente et l'exercice pacifique du droit à la liberté d'expression, d'association et de religion. La Chine assimile toute promotion d'une plus grande autonomie ou de l'indépendance à du « *séparatisme ethnique* », qui constitue au titre de la législation en vigueur un crime « *mettant en danger la sécurité nationale* ».

Depuis le milieu des années 90, plusieurs centaines d'Ouïghours accusés d'être impliqués dans des activités de ce type ont été exécutés, tandis que des milliers ont été placés en détention, emprisonnés au terme de procès iniques et torturés. Dans la région, les activités du clergé islamique et la pratique de l'Islam font l'objet de restrictions croissantes.

« *Les autorités chinoises mettent dans le même sac actes de protestation pacifique et actes de "terrorisme" : elles cherchent ainsi à rallier davantage encore la communauté internationale à leurs opérations ayant pour objet de réprimer brutalement toute forme de dissidence dans la région du Xinjiang* », a averti Amnesty International.

La demande de coopération internationale prenant pour cible les dissidents ouïghours à l'étranger fait suite aux efforts déployés par la Chine ces dernières années : elle a exercé de fortes pressions sur les gouvernements des pays voisins, afin qu'ils expulsent les Ouïghours accusés d'activités « séparatistes » ou « terroristes ». Plusieurs Ouïghours ont été renvoyés contre leur gré d'un certain nombre de pays, dont le Népal, le Pakistan et des États d'Asie centrale. Parmi eux, certains s'étaient vus accorder le statut de réfugiés.

En octobre, les médias officiels chinois ont fait savoir que Shaheer Ali, Ouïghour militant en faveur de l'indépendance expulsé du Népal l'année dernière, avait été exécuté en Chine. Il avait été déclaré coupable – au terme d'un procès semble-t-il inique – de diverses infractions, notamment de « *séparatisme* » et « *d'avoir mis sur pied et dirigé une organisation terroriste* ». Shaheer Ali s'était vu octroyer le statut de réfugié par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au

Népal et attendait sa réinstallation dans un pays tiers, avant d'être arrêté puis expulsé.

Shaheer Ali était accusé d'être à la tête de l'*East Turkistan Islamic Party of Allah* (Parti islamique d'Allah du Turkestan oriental), aussi connu sous le nom d'*East Turkistan Islamic Party* (Parti islamique du Turkestan oriental) ou *East Turkistan Islamic Movement* (Mouvement islamique du Turkestan oriental, MITO). L'année dernière, poussés par la Chine, les États-Unis et l'Organisation des Nations unies ont classé ce mouvement dans la catégorie des organisations « terroristes ». Il figure également sur la liste publiée lundi par le ministère chinois de la Sécurité publique.

Les autorités chinoises ont entre autres accusé ce groupe d'être lié aux événements survenus le 5 février 1997 dans la ville de Gulja (Yining, en chinois). Selon les autorités, elle a été le théâtre d'une « grave émeute au cours de laquelle les terroristes ont scandé des slogans appelant l'instauration d'un royaume islamique ». D'après de nombreuses déclarations indépendantes de témoins oculaires, il s'agissait en réalité d'une manifestation pacifique, lors de laquelle des habitants de la région réclamaient un traitement équitable pour les Ouïghours. Le mouvement avait dégénéré en violences après que les forces de sécurité eurent ouvert le feu sur la foule afin de disperser les manifestants. Plusieurs centaines de personnes avaient été arrêtées à la suite de cet épisode et beaucoup avaient été torturées ou victimes d'autres formes de mauvais traitements – elles avaient notamment été soumises à des jets d'eau glacée, à la suite de quoi un grand nombre d'entre elles avaient souffert de gelures graves.

Amnesty International reconnaît que certains groupes ou certaines personnes membres de l'ethnie ouïghoure se livrent sans doute à des actes criminels, dont des actes de violence. Toutefois, l'organisation invite les États tiers à traiter les demandes d'extradition émises par la Chine avec une extrême prudence et à veiller à ce que le fondement de ces requêtes fasse l'objet d'un examen des plus approfondis.

« Même si le bien-fondé de ces demandes d'extradition est établi, au regard du risque qu'encourent en Chine les partisans ouïghours de l'indépendance d'être torturés ou exécutés, aucun ne doit être renvoyé contre son gré », a affirmé

l'organisation de défense des droits humains.

Au début du mois de décembre, Amnesty International a publié une action urgente en réaction aux informations selon lesquelles les États-Unis et la Chine s'entretenaient discrètement du retour des Ouïghours actuellement détenus à la base navale américaine de Guantánamo Bay, à Cuba. On croit savoir qu'ils avaient été placés en détention en Afghanistan à la fin de l'année 2001. L'organisation de défense des droits humains engage une nouvelle fois les États-Unis à ne pas expulser ces Ouïghours vers la Chine. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>